

## Charte de développement durable, de sécurité et de qualité du groupe Centravo

### 1. Charte de développement durable

En tant que groupe d'entreprises tourné vers l'avenir, Centravo collabore étroitement avec ses différentes parties prenantes selon la devise «Nous valorisons judicieusement» afin de rendre plus durables les chaînes de création de valeur des produits alimentaires, des substances de base pharmaceutiques, des aliments pour animaux, des carburants renouvelables, des produits oléochimiques et des engrais. Nous présentons nos principales contributions à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) formulés par les Nations Unies<sup>1</sup> de manière claire et transparente à nos parties prenantes (associés, personnel, associations de branche, cantons, gouvernement, voisins, consommateurs et clientèle).

#### Positionnement

Le groupe Centravo est bien positionné et établi pour jouer un rôle essentiel en Suisse dans la transformation des sous-produits animaux et végétaux ainsi que dans la transition vers un avenir durable, circulaire et à faible émission carbone, basé sur les ressources renouvelables et naturelles. Il apporte des avantages tels que des synergies grâce au regroupement des volumes, à la maximisation de la valeur, à l'utilisation optimale des ressources, à la réduction des déchets, des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation des combustibles fossiles.

#### Prestations innovantes

Le groupe Centravo propose des prestations créatives et innovantes, en particulier pour l'industrie suisse de la viande et de l'alimentation, afin de bâtir ensemble un avenir durable, résilient et inclusif. Nos sites de production sont exploités conformément à des systèmes de gestion qui prennent en compte les aspects environnementaux, de qualité, de santé, de sécurité et de gestion de l'énergie. De plus, nous avons recours, dans la mesure du possible, à des systèmes accrédités conformes aux normes internationales reconnues.

#### Notre contribution

Alors que nous interagissons indirectement avec la plupart des 17 ODD de l'ONU, nous disposons d'un très grand potentiel pour 7 ODD de l'ONU relatifs aux thèmes de développement durable «Économie», «Écologie» et «Société», afin d'apporter, en tant que groupe Centravo, un impact à long terme et notre contribution à la durabilité et ainsi soutenir nos parties prenantes dans les chaînes de création de valeur:

1. Nous envisageons une économie climatiquement neutre, dans laquelle les chaînes de création de valeur sont constamment améliorées grâce à une valorisation optimale des sous-produits, à l'utilisation de nos produits naturels, à l'optimisation continue des processus et aux énergies renouvelables.



<sup>1</sup> <https://sdgs.un.org/fr/goals>

2. Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de protection de la santé humaine, animale et environnementale, ainsi qu'à fournir des produits sûrs, tout en observant l'ensemble des règlements légaux pertinents. La réussite de notre entreprise repose sur un personnel motivé et qualifié.



3. En regroupant et en utilisant nos produits dans la chaîne de création de valeur, nous contribuons à réduire la dépendance de la Suisse vis-à-vis de l'approvisionnement en produits importés, par exemple à base de combustibles fossiles. Cela permet non seulement d'améliorer la durabilité, mais aussi de préserver l'emploi de nos concitoyens et de réduire les effets du changement climatique grâce à de courts trajets. La valorisation optimale des matières premières par le groupe Centravo contribue à réaliser cet objectif concernant les produits alimentaires, pharmaceutiques, d'alimentation animale et énergétiques.



## Communication

Sur la base d'informations ouvertes sur nos aspects et activités de développement durable, nous entretenons le dialogue avec le personnel, la clientèle, les fournisseurs et prestataires de services, les autorités, les associations, le public, les investisseurs et d'autres parties prenantes concernées.

## 2. Charte de sécurité

**La sécurité au travail et la protection de la santé humaine font partie de nos priorités absolues.**

Nos principes sont les suivants:

1. Nous promouvons la sécurité et la santé de notre personnel grâce à une organisation du travail, un management et une formation adéquats. La santé, la sécurité et le bien-être de notre personnel et de nos partenaires sont importants à nos yeux. Nous les encourageons par une collaboration active, la transmission périodique d'informations et une formation continue.
2. L'intégrité, la santé et le bien-être de notre personnel nous tiennent à cœur. Nous accordons la plus haute priorité aux questions de sécurité et de santé. Nous veillons également à la sécurité et à la protection de la santé des tiers dans notre entreprise.
3. L'objectif de notre entreprise est de prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et les problèmes de santé liés au travail grâce à des mesures appropriées et d'intervenir rapidement et correctement en cas d'urgence. La responsabilité de la sécurité au travail des travailleurs incombe en premier lieu à la Direction et aux supérieurs hiérarchiques.
4. Grâce à des formations et des perfectionnements réguliers, ainsi qu'à la maintenance et à l'entretien réguliers des installations et des machines, nous veillons à ce que tout soit mis en œuvre pour protéger la santé de notre personnel.
5. Nous promouvons le sens des responsabilités de notre personnel en matière de sécurité et de santé, y compris par des informations ciblées. Le respect de toutes les prescriptions légales ainsi que des instructions de la SUVA et d'autres assurances pour réduire les risques éventuels est pour nous une évidence.

### 3. Charte de qualité

#### **La sécurité alimentaire des personnes est l'une de nos principales priorités.**

La qualité et la sécurité des aliments sont une composante essentielle de notre politique d'entreprise. Le but de toutes nos activités est de répondre aux exigences et aux attentes de notre clientèle, de respecter strictement les prescriptions légales et d'améliorer constamment nos produits et services.

1. La qualité de nos produits et services dépend des exigences de notre clientèle. Nous identifions les besoins de notre clientèle grâce à un dialogue permanent.
2. La fabrication et la commercialisation des produits se font dans le respect des réglementations légales en vigueur. Dans ce contexte, la protection du consommateur et de l'environnement revêt une importance particulière.
3. La garantie de la qualité des produits et de la sécurité alimentaire, le respect des directives d'hygiène et la protection de l'environnement incombent à chaque collaborateur. Le respect des directives HACCP est un ordre de la Direction donné à tous les collaborateurs des entreprises concernées.
4. Nous accordons la plus haute priorité à l'information et à la formation de notre personnel sur les questions relatives à la qualité et à la sécurité alimentaire.
5. Nous entretenons une collaboration partenariale avec nos fournisseurs et nos prestataires de services. Nos exigences de qualité ne peuvent être satisfaites qu'avec des fournisseurs qualifiés.
6. La Direction et tous les cadres sont responsables de la mise en œuvre et de l'amélioration continue de nos directives de qualité.

### 4. Entrée en vigueur

Cette charte a été validée par la Direction générale du Groupe lors de la séance du 02.05.2023 et entre en vigueur le 01.06.2023. Elle remplace toutes les versions précédentes.

#### **Centravo Holding AG**



**Rainer Betken**  
CEO



**Olivier Jobin**  
CFO